

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La Rochelle intègre 4 bus nouvelle génération 100% électriques Aptis d'Alstom

En 1976, avec ses célèbres vélos jaunes, La Rochelle révolutionnait la mobilité. Depuis elle a inventé les voitures électriques en temps partagé, les vélos en libre-service, les bateaux électrosolaires, la carte unique de transport. Elle a innové en accueillant des véhicules électriques sans chauffeur. Elle s'est engagée dans l'ambitieux programme **Territoire zéro carbone**, qui vise la neutralité carbone d'ici 2040, dont la mobilité est un des principaux leviers. Répondant à cet enjeu, **4 bus Aptis d'Alstom de nouvelle génération, 100% électriques, seront en circulation dès janvier 2021 à La Rochelle, sur une ligne à haut niveau de service, Illico 4.**

Les transports de manière générale sont à l'origine d'environ 30% des émissions de gaz à effet de serre et constituent un des leviers majeurs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Avec l'ambition de trouver l'équilibre carbone d'ici 2040, La Rochelle applique une stratégie double en matière de transport : **changer de technologie, changer de comportement. Le nouveau bus Aptis d'Alstom 100% électrique répond à ces deux critères.**

#### **Technologie innovante et vertueuse**

6 bus au biogaz, 1 bus à l'éthanol et 3 bus électriques circulent déjà à La Rochelle. Une étape vient d'être franchie avec l'intégration dans le transport public de cette **nouvelle génération de bus Aptis d'Alstom.**

**100 % électrique**, les bus Aptis sont à recharge lente. Elle sera effectuée la nuit au dépôt.  
**Aptis dispose d'une autonomie d'environ 250 km et n'émet pas de particules.**

#### **Confortable et attractif**

**Inspiré de l'univers du tramway**, l'APTIS a de larges baies vitrées, des espaces de circulations plus larges, et un espace salon à l'arrière avec une vue panoramique. Long de 12 mètres, il est équipé de 3 portes. Son système d'accostage au plus près du trottoir, son plancher bas intégral complètement plat et les larges portes doubles facilitent l'accès et la circulation des voyageurs, notamment pour les personnes à mobilité réduite. La motorisation électrique a également été retenue, pour contribuer à la réduction des nuisances sonores dans les rues traversées.

#### **Production Alstom France**

La conception, la production et les essais sont réalisés par les deux sites d'Alstom en Alsace : Hangenbieten pour la cabine conducteur et le salon arrière et Reichshoffen pour la partie centrale, le montage final et les essais. Quatre autres sites d'Alstom ont également contribué : Saint-Ouen pour l'intégration système, Tarbes pour la traction, Ornans pour les moteurs, Villeurbanne pour les composants électroniques de la chaîne de traction.

## **Coût et financement**

Coût unitaire d'un bus APTIS : **630 000 €HT.**

Cette commande de 4 bus (2 520 000 €HT), totalement innovants, est **subventionnée à hauteur de 40% grâce aux financeurs :**

- Programme MOEBUS (certificats d'économie d'énergie (CEE) à hauteur de 600 000€
- Programme FEDER (Fond européen de développement régional) à hauteur de 1 170 000 €

**L'économie de carburant sur toute la durée de vie du matériel (20 ans) permet de présenter un coût global d'utilisation comparable à un équivalent diesel.**

L'aménagement du site de recharge situé proche du P+R des greffières, prévu pour une flotte de 8 bus, a coûté 670 000€HT dont 68% de subventions :

- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL par la Préfecture) pour 280 000 €
- Programme MOEBUS pour 80 000 €
- FEDER pour 72 000 €.

ATTACHEE DE PRESSE

**Anne Michon – 06 17 01 43 72 / 05 46 30 34 56**

**Communauté d'Agglomération, Ville de La Rochelle**

**[anne.michon@agglo-larochelle.fr](mailto:anne.michon@agglo-larochelle.fr) / [www.facebook.com/anne.michon.1](http://www.facebook.com/anne.michon.1)**